

BILAN 2008

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : JEUDI 26 FÉVRIER 2009

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre

contact@altaires.fr

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr

Responsable des études

Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS

Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actualconsultants.fr

36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

BILAN 2008

PANORAMA GÉNÉRAL 3

- 3 Le panorama général
- 6 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Les retards de paiement en Europe en 2008
- 7 Comportements de paiement des entreprises européennes, en 2008
Comportements de paiement des entreprises européennes, en 2007
- 8 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe de décembre 2005 à décembre 2008
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe en 2008

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE 9

- 9 Allemagne
Belgique
- 10 Espagne
France
- 11 Italie
Irlande
- 12 Pays-Bas
Portugal
- 13 Royaume-Uni

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 14

- 14 Nombre de jour de retard par activité et par pays en 2008
- 15 Évolution des retards par activité et par année (2004 à 2008)
Administration
Bâtiment
- 16 Commerce de détail
Commerce de gros
Immobilier
Industrie
- 17 Services
Transport

MÉTHODOLOGIE 18

NANTERRE, LE JEUDI 26 FÉVRIER 2009

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE : BILAN 2008

Les retards de paiements des entreprises européennes sont à leur plus haut niveau depuis 5 ans.

Ils s'établissent, à fin 2008, à 14,9 jours en dégradation de 2,4 jours sur un an.

Seule la France parvient à réduire légèrement ses retards sur 12 mois.

Constatés au travers du programme DunTrade qui analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes, les comportements de paiement des entreprises européennes se dégradent fortement depuis le printemps 2008. Le retournement est brutal en Italie et au Royaume-Uni. Dans ce contexte, la France fait figure d'exception ; les retards de paiement sont en recul de 0,3 jour sur 12 mois à moins de 12 jours. L'Allemagne conserve son leadership tandis que les Pays-Bas résistent.

En moyenne sur 2008, les retards de paiement des entreprises européennes se situent à 13,8 jours. Mais à 12,7 jours en début d'année, ils s'accroissent ensuite : 13,6 jours au deuxième trimestre, 14,1 au troisième et 14,9 jours au dernier trimestre.

L'Italie affiche la dégradation la plus marquée en Europe. Tombé en dessous de 13 jours en 2007, le pays enregistrait un retournement sévère au printemps 2008 avec des retards approchant alors déjà les 16 jours. La hausse se poursuit durant l'été (18,6 jours) et ne se dément pas au quatrième trimestre. Le pays finit l'année sur un retard moyen de 20,6 jours. Il faut remonter à 1995 pour trouver un délai supérieur. En moyenne annuelle sur l'ensemble de l'année 2008, les retards de paiement italiens s'établissent à 17,3 jours.

Au Royaume-Uni, les comportements de paiement des entreprises se dégradent régulièrement depuis le printemps 2007. En mars 2008, les retards de paiement étaient déjà de 15 jours. A fin 2008, le cap de 17 jours est atteint, niveau qui n'avait pas été approché depuis 1997. En moyenne annuelle 2008, les retards se situent à 15,8 jours.

L'Espagne et la Belgique terminent l'année sur des retards de paiement voisins, respectivement, de 14,5 et 14,2 jours. Si les comportements de paiement hispaniques sont globalement stables sur un an, ils se dégradent en revanche d'une journée en Belgique. En moyenne annuelle, les retards de paiement sont de 14,7 jours en Espagne et 13,7 jours en Belgique.



Decide with Confidence

Le **Portugal** et l'Irlande conservent en moyenne annuelle les retards de paiement les plus longs à respectivement 23 et 19,4 jours.

L'**Allemagne** maintient son leadership en Europe en matière de comportements de paiement mais, en amélioration depuis juin 2003 où ils dépassaient les 13 jours, les retards s'allongent à nouveau en 2008. En moyenne annuelle, les retards s'établissent à 10,4 jours contre 9,4 jours en 2007.

Les entreprises néerlandaises tentent de résister. Aux **Pays-Bas**, les retards de paiement sont maintenus en moyenne annuelle à 11,6 jours comme en 2007.

La **France**, souvent pointée du doigt pour l'élasticité de ses paiements, montre l'exemple en 2008. En préparation de la L.M.E mise en place début 2009, les retards de paiement ont été réduits d'une journée. Ils tombent en dessous de 12 jours en moyenne annuelle (11,9) contre 12,2 jours en 2007. La fin de l'année ne montre pas de dégradation, les comportements de paiement restent stables.

Dans un marché très chahuté, les secteurs du Bâtiment et de l'Immobilier dérapent sensiblement. Dans leur sillage, l'Industrie et le Commerce sont sous pression.

Les comportements de paiement des entreprises **immobilières** se détériorent rapidement dans tous les pays. A 17,7 jours en moyenne, l'Immobilier est le secteur en Europe où les retards de paiement sont les plus longs. C'est aussi celui, devant le Bâtiment, où la dégradation est la plus rapide avec un allongement de 3,2 jours sur un an et 4,7 jours sur deux ans. Le retournement est très brutal en Irlande où les retards s'allongent de 21 jours sur 12 mois, et de 12 jours en Italie par rapport à fin 2007.

Dans le sillage de l'Immobilier très affecté, le **Bâtiment** enregistre lui aussi une dégradation sensible des paiements. Les retards de paiement augmentent de 2,7 jours sur un an. Tous les pays sont concernés exception faite du Portugal — mais les retards y restent importants à plus de 30 jours — et de la France qui, au contraire du Portugal, affiche les meilleurs comportements de paiement d'Europe (9,8 jours de retard).

Le retournement est sensible dans l'**Industrie**. Dans ce secteur, les retards de paiement étaient tombés en dessous de 12 jours début 2006 ; ils sont désormais à près de 13,5 jours en dégradation de 1,8 jour sur 12 mois. C'est en Italie que l'accélération est la plus sévère ; les entreprises italiennes ont allongé leurs retards de paiement de 7 jours en 12 mois.

Comme dans l'Industrie, les retards augmentent de 1,8 jour en 2008 dans le **Commerce de gros**. Ils s'établissent à 14,1 jours. Là encore, les entreprises italiennes semblent les plus fragiles. Elles ont augmenté leurs retards de paiement de 7,6 jours en un an. Dans le **Commerce de détail**, les reports de règlement s'allongent en Europe de 1,8 jour à 16,1 jours.

Dans les **Services**, les retards de paiement étaient descendus en dessous de 13 jours début 2005. Ils franchissent à nouveau les 13 jours en juillet 2008 pour s'établir finalement à 13,9 jours ; c'est 1,5 jour de plus qu'un an plus tôt. Le dérapage est de 6 jours supplémentaires en Italie.



Decide with Confidence

Dans le **Transport** et l'**Administration**, l'allongement des retards de paiement est contenu à 1,1 jour sur un an. Le retard moyen observé dans le Transport est de 15,4 jours. Dans ce secteur, la dégradation est supérieure à 3 jours en Italie et Irlande et approche les 3 jours au Royaume-Uni.

Dans l'**Administration**, le retard moyen est de 12,9 jours. L'Allemagne se distingue en enregistrant un très fort dérapage sur 12 mois (+ 9,4 jours). Les retards de paiement y sont désormais de 18 jours.

« Sur fond de crise, les entreprises européennes payent leurs fournisseurs de plus en plus tardivement. Six sur dix ne respectent pas les dates d'échéances contractées », observe Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

« Stables en 2006 et 2007, les retards de paiement ne cessent de se dégrader depuis le début de l'année 2008. Confrontées à une contraction conjointe de leur activité et de leurs lignes de crédit, les entreprises sont tentées d'utiliser le crédit fournisseur en rallongeant leurs paiements. En France, la question des délais de règlements est au cœur du dispositif L.M.E mis en place depuis le 1^{er} janvier 2009. Ce dernier peut être de nature à soulager les trésoreries des PME ou, à défaut, à sensibiliser les acteurs économiques à davantage de mesure dans l'utilisation du crédit interentreprises. Dans un contexte économique difficile, les entreprises doivent en effet s'attacher à encaisser, dans les délais, les règlements de leurs clients. Les retards de paiement sont toujours un frein à la croissance et souvent un accélérateur de défaillance pour l'entreprise ; ils sont à l'origine d'une défaillance sur quatre. Les études statistiques réalisées depuis deux décades par Altares montrent que lorsque les retards de paiement d'une entreprise dépassent 30 jours sa probabilité de défaillance est multipliée par 6 ! ».

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Analyses Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 115 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise compte près

de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04

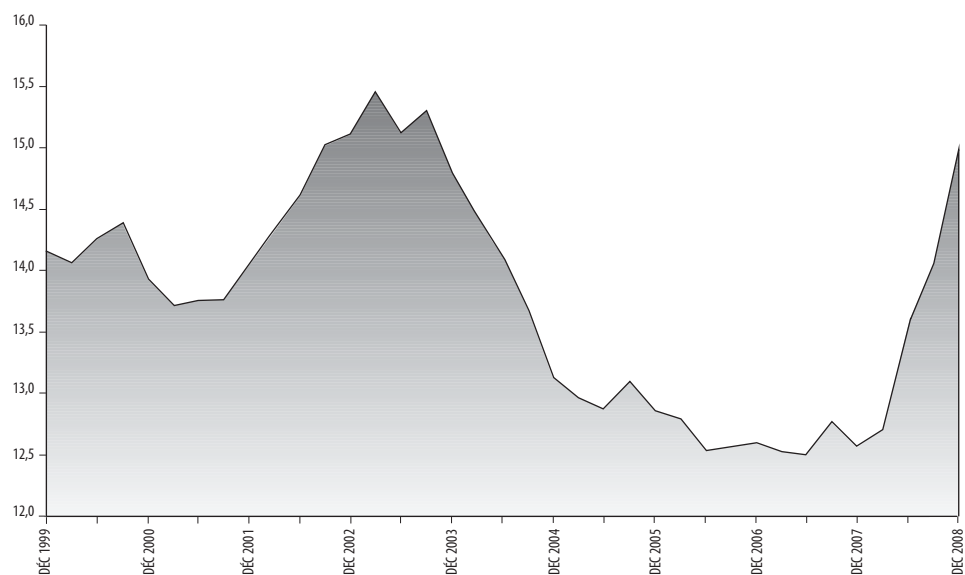


Decide with Confidence

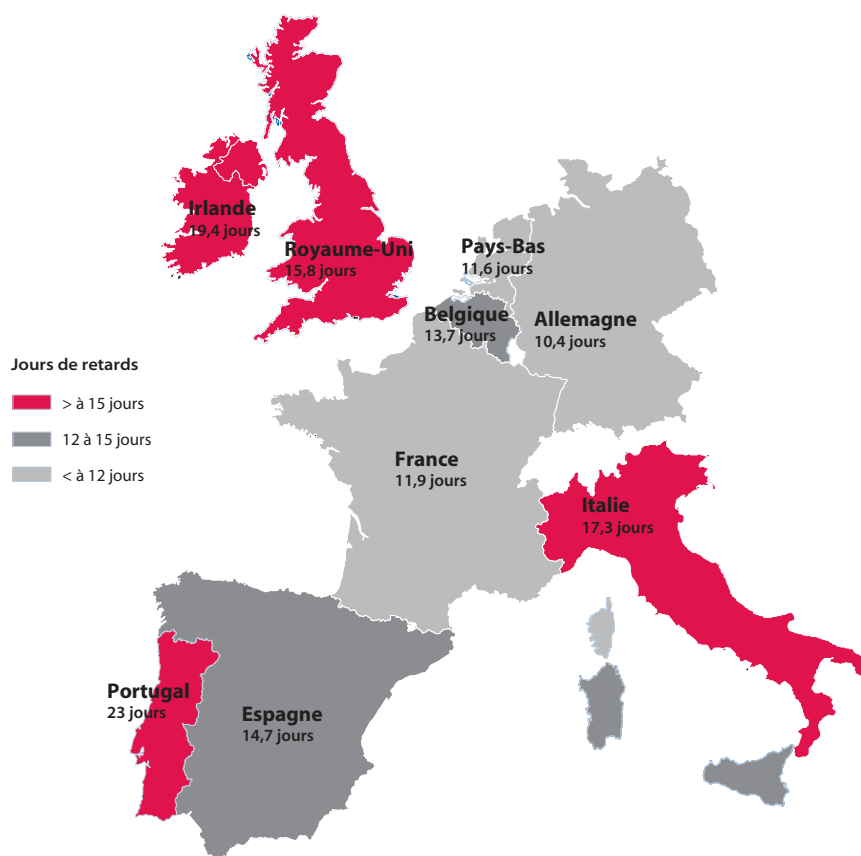
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retards).



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE EN 2008



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES EN 2008

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

Année 2008 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À échéance	52,2%	35,3%	49,6%	32,9%	21,6%	47,9%	38,7%	22,4%	30,4%	40,5%
Entre 1 et 15 jours	29,0%	27,5%	20,8%	38,0%	28,3%	18,5%	30,2%	23,2%	30,2%	28,3%
Entre 16 et 22 jours	8,6%	20,4%	11,6%	16,3%	24,4%	12,7%	18,1%	22,8%	21,1%	15,5%
Entre 23 et 30 jours	3,4%	8,8%	6,5%	7,2%	13,3%	7,5%	7,4%	15,0%	7,9%	6,8%
Entre 31 et 60 jours	1,7%	4,1%	5,0%	3,0%	6,3%	4,7%	2,9%	7,4%	4,7%	3,6%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,4%	2,3%	1,2%	2,8%	2,8%	1,4%	3,5%	3,6%	2,1%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,1%	1,8%	0,7%	1,4%	2,4%	0,9%	2,5%	1,1%	1,2%
Plus de 120 jours	2,6%	0,4%	2,5%	0,7%	1,9%	3,5%	0,4%	3,2%	1,0%	1,8%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES EN 2007

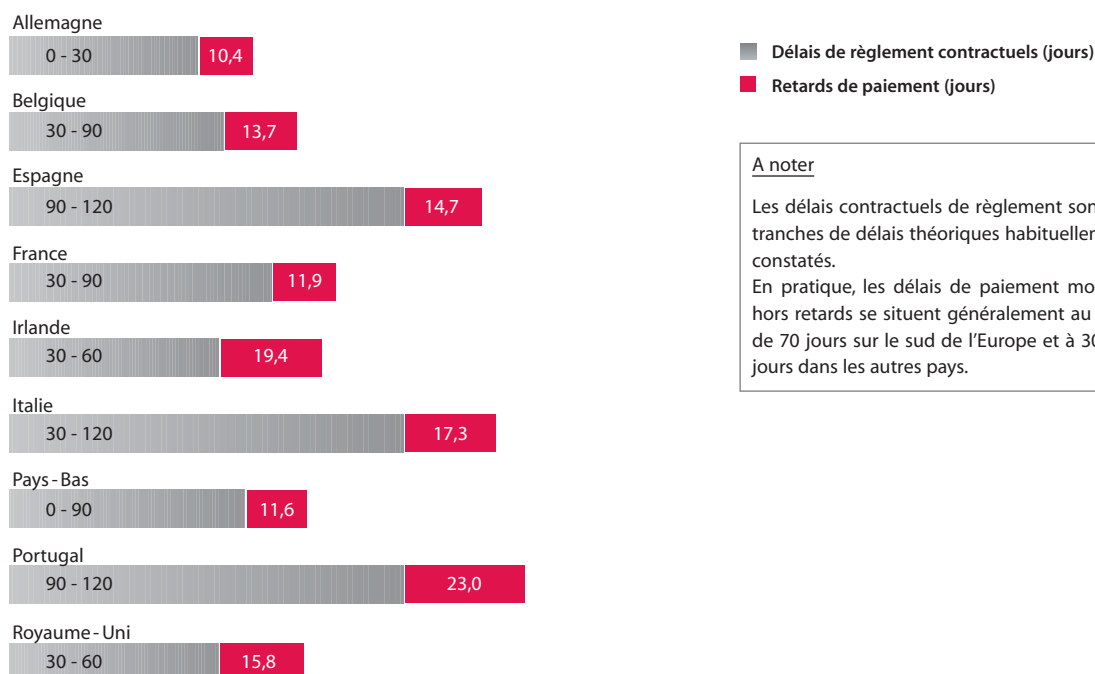
(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

Année 2007 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À Échéance	53,2%	27,4%	45,7%	31,8%	23,0%	50,1%	37,6%	15,6%	33,6%	40,2%
Entre 1 et 15 jours	28,1%	31,9%	22,8%	38,0%	26,4%	20,7%	31,0%	28,4%	32,8%	29,9%
Entre 16 et 22 jours	8,6%	21,8%	13,3%	17,1%	26,7%	13,6%	18,3%	21,7%	19,1%	15,7%
Entre 23 et 30 jours	3,6%	8,2%	7,6%	7,4%	11,5%	7,0%	7,5%	16,4%	6,8%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	1,9%	3,5%	4,6%	3,1%	5,4%	3,8%	3,0%	8,4%	3,5%	3,2%
Entre 61 et 90 jours	1,0%	6,0%	2,2%	1,2%	3,3%	1,9%	1,4%	3,9%	2,3%	2,0%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	0,9%	1,6%	0,7%	2,0%	1,3%	0,8%	2,5%	1,0%	1,0%
Plus de 120 jours	1,7%	0,3%	2,3%	0,7%	1,8%	1,5%	0,4%	3,1%	0,9%	1,1%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2005 AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2008

	déc 05	mars 06	juin 06	sept.06	déc.06	mars 07	juin 07	sept 07	déc. 07	mars 08	juin 08	sept.08	déc. 08
Allemagne	10,8	10,0	9,8	9,8	9,7	9,8	9,6	9,2	9,1	9,4	11,2	10,1	10,7
Belgique	14,1	19,4	17,9	18,7	18,6	17,7	17,1	17,0	13,2	13,4	13,4	13,8	14,2
Espagne	12,4	12,0	13,3	14,3	16,2	15,6	14,7	14,6	14,4	14,4	14,8	15,1	14,5
France	12,9	12,2	11,9	12,0	11,7	12,1	12,2	12,3	12,1	12,1	11,8	11,9	11,8
Irlande	24,0	23,9	22,5	21,7	21,2	20,2	18,9	20,1	19,1	20,1	19,1	19,0	19,2
Italie	14,2	14,0	13,4	13,2	13,1	12,5	12,1	12,6	13,3	13,2	15,9	18,6	20,6
Pays-Bas	12,4	12,1	12,0	11,8	11,9	12,0	11,9	11,7	11,2	11,5	11,7	11,6	11,5
Portugal	25,4	23,5	23,6	19,6	21,9	24,1	25,1	24,1	23,3	23,3	23,5	22,9	22,1
Royaume-Uni	12,9	12,6	12,7	12,5	12,3	12,3	13,0	14,2	14,8	15,0	15,4	15,8	17,0
Europe	12,9	12,8	12,5	12,6	12,6	12,5	12,5	12,8	12,6	12,7	13,6	14,1	14,9

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE EN 2008



A noter

Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.

En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 30 - 50 jours dans les autres pays.

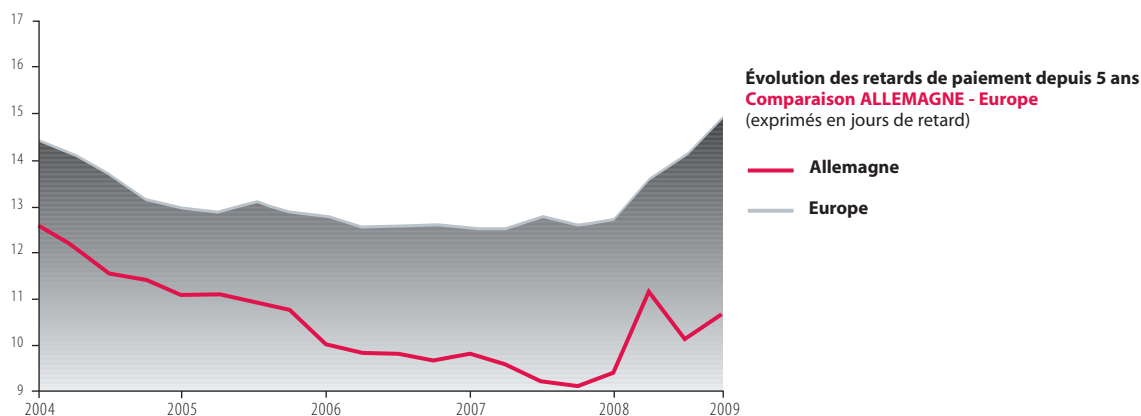
ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE

ALLEMAGNE

Les comportements de paiement des entreprises allemandes se sont dégradés d'une journée en 2008. Après avoir atteint leur plus haut niveau en juin 2003 (13,3 jours), les retards de paiement des entreprises allemandes s'étaient ensuite améliorés jusqu'à approcher les 9 jours fin 2007 (9,1 jours). Début 2008 marquait un point d'inflexion (9,4 jours), le deuxième trimestre traduisait la force du retournement (11,2 jours). La seconde partie de l'année n'a pas permis de redescendre en dessous des 10 jours : sur le dernier trimestre les retards demeurent proches de 11 jours (10,7). En moyenne annuelle, les entreprises allemandes retardent le paiement de leurs fournisseurs de 10,4 jours contre 9,4 jours en 2007. Dans un pays habitué à de vertueuses pratiques de paiement, l'allongement des retards d'une journée sur un an est l'illustration que les trésoreries sont sous tensions.

Le respect des engagements contractuels reste toutefois la règle en Allemagne : 53,3 % des entreprises payent leurs fournisseurs sans retard ; elles étaient néanmoins 54,4 % un an plus tôt. En opposition à ces bons comportements, certains paiements peuvent être très fortement retardés : 2,6 % des entreprises diffèrent leurs règlements de plus de 120 jours. C'est près de 1 % de plus qu'un an plus tôt et au-dessus de la moyenne européenne (1,8 %).

La dégradation des comportements de paiement est sensible dans tous les secteurs. Les retards s'étirent très fortement dans l'Administration (+ 9,4 jours à 18 jours) et augmentent de 3,4 jours dans l'Immobilier. Ils s'allongent de 1,7 jour dans le Bâtiment (11,8 jours) et le Commerce de gros (10,5 jours), de 1,4 jour dans le Commerce de détail (9,4 jours) et d'un peu plus d'une journée dans le Transport, l'Industrie et les Services.

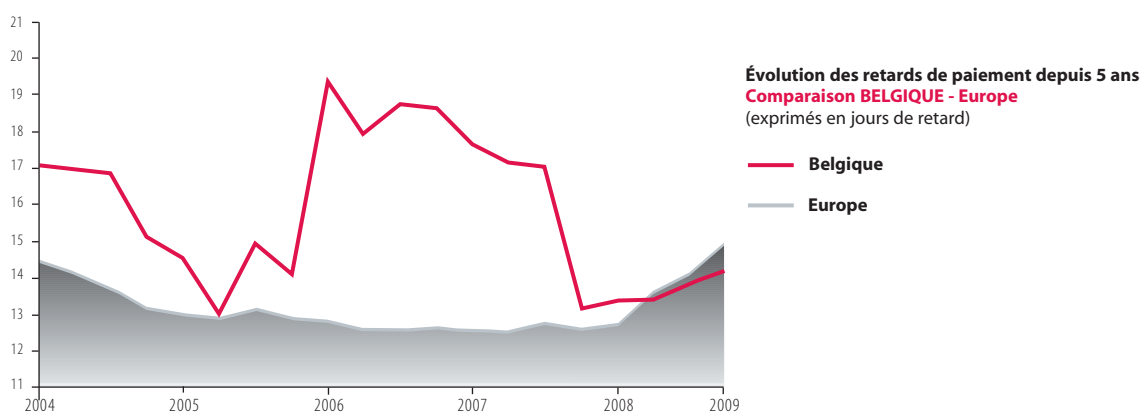


BELGIQUE

Fortement dégradés en 2006 avant de s'améliorer fin 2007, les comportements de paiements se détériorent en Belgique en fin d'année 2008. Approchant les 13 jours sur le dernier trimestre 2007, les retards de paiement franchissent fin 2008 la barre des 14 jours (14,2 jours). Sur le dernier trimestre 2008, les comportements de paiement sont donc en dégradation d'une journée par rapport au dernier trimestre 2007.

La moyenne annuelle traduit mal les tensions du second semestre 2008. En comparaison de la moyenne annuelle 2007, celle de 2008 apparaît en nette amélioration ; le report moyen est ramené à 13,7 jours contre 16,2 jours un an plus tôt. Ce redressement s'observe également sur la proportion d'entreprises belges réglant leurs fournisseurs sans retard. Même si près des deux tiers payent encore en retard, celles-ci sont désormais 35,3 % contre 27,4 % un an plus tôt.

Le second semestre plus tendu se confirme dans l'appréciation des comportements de paiement par secteur. Si les retards de paiement diminuent de 0,9 jour dans l'Administration (13,6 jours), résistent dans les Services (+ 0,8 jour à 14 jours) et l'Industrie (+ 0,6 jour à 13,9 jours), ils s'allongent de plus d'une journée dans le Bâtiment (13,1 jours), le Commerce de gros ou de détail (14,8 jours) et le Transport (17,3 jours).

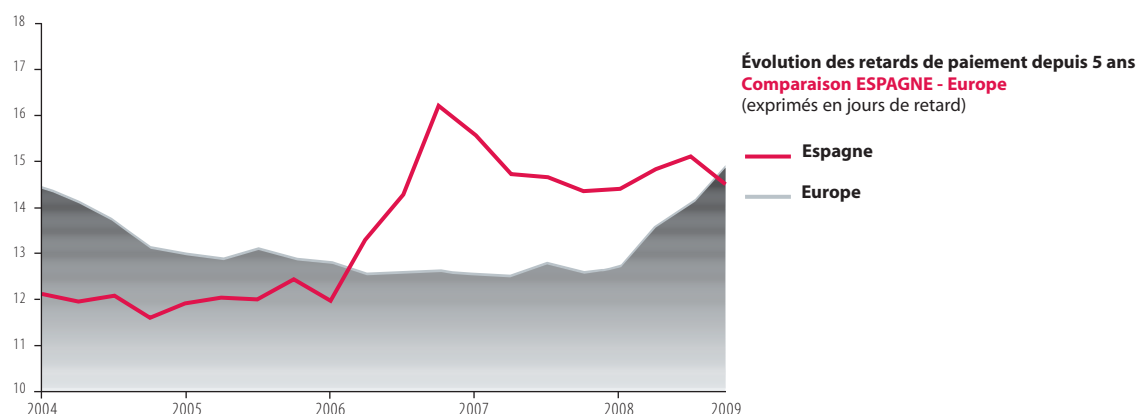


ESPAGNE

En forte hausse en 2006, les retards de paiement des entreprises espagnoles se stabilisent à des niveaux élevés en 2008. Tombés en-dessous de 15 jours au deuxième trimestre 2007, les reports de règlement se maintiennent depuis aux environs de 14,5 jours. En moyenne annuelle, ils s'établissent en 2008 à 14,7 jours contre 14,8 jours en 2007.

Cette stabilité masque des habitudes de paiement dichotomiques. Près d'une entreprise sur deux (49,6%) paye ses fournisseurs à la date d'échéance convenue ; elles étaient 45,7% il y a un an. En revanche, la proportion de retards supérieurs à 30 jours augmente. Plus d'une entreprise sur dix (11,5%) paye au-delà de 30 jours après la date d'échéance. Ce ratio était de 10,6% en 2007. Rappelons que ces retards de paiement s'appliquent sur des délais contractuels déjà longs généralement compris en Espagne entre 90 et 120 jours.

En termes d'activité aussi, les comportements de paiement sont très variables. Sur un an, ils s'améliorent sensiblement ou, au contraire, se dégradent rapidement. Ainsi, les retards de paiement ont été réduits d'environ une journée dans le Commerce de gros (11,4 jours), l'Industrie (11,8 jours), les Services (14,8 jours) et les Transports (20,1 jours). A l'inverse, ils dérapent de 2,3 jours dans le Bâtiment (18,7 jours), 3 jours dans l'Immobilier (24,6 jours) et 4,4 jours dans l'Administration (23,9 jours).

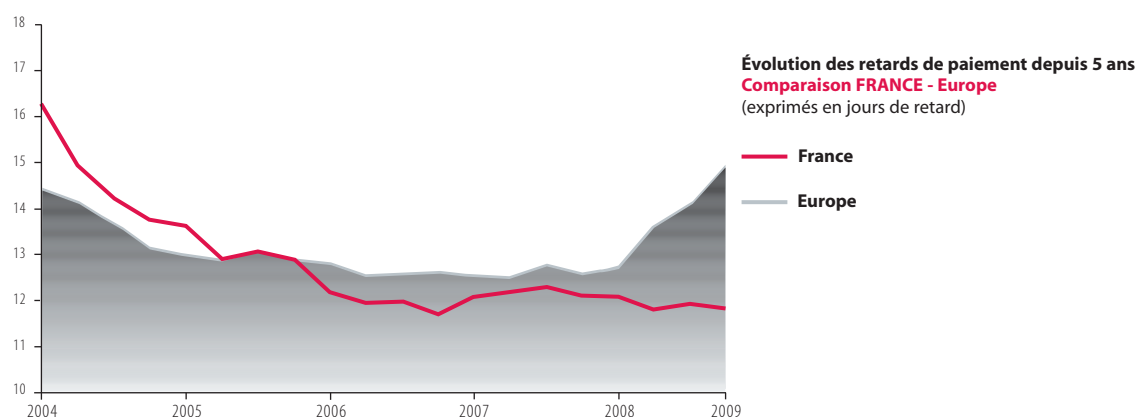


FRANCE

Dans un contexte de tension sur les comportements de paiement en Europe, la France résiste encore. Les retards de paiement se maintiennent à un niveau historiquement bas, à moins de 12 jours, atteint au printemps 2008. En moyenne annuelle, ils s'établissent à 11,9 jours en 2008 contre 12,2 jours en 2007.

Malgré cette performance, les deux tiers des entreprises françaises continuent à ne pas respecter les échéances de paiement : 32,9% d'entre elles (31,8% en 2007) règlent leurs fournisseurs avec retard. Pour autant, les longs retards sont moins fréquents en France qu'ailleurs en Europe. Ainsi, 5,6% des entreprises françaises payent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 30 jours, elles sont 8,8% en Europe.

L'ensemble des secteurs, à l'exception de l'Immobilier, se fait l'écho de cette résistance française. Les retards de paiement sont en recul dans le Bâtiment (9,3 jours), l'Industrie (11,3 jours), le Commerce de gros (12,1 jours), le Commerce de détail (12,2 jours), les Transports (13,3 jours) et les Services (13,1 jours). Ils augmentent en revanche de 1,1 jour dans l'Immobilier (15,6 jours).

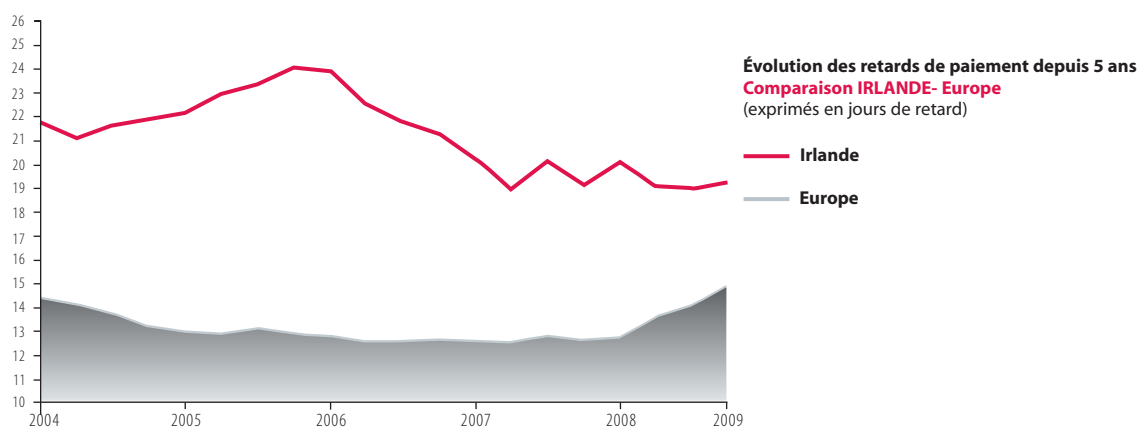


IRLANDE

Les retards de paiement des entreprises irlandaises sont globalement contenus à moins de 20 jours, mais dérapent très fortement dans l'Immobilier. Les retards de paiement, proches des 19 jours, se stabilisent depuis le printemps 2008. En moyenne annuelle, ils s'établissent à 19,4 jours en 2008 contre 19,6 jours.

Les délais contractuels de règlement des entreprises irlandaises sont parmi les plus courts en Europe (30 - 60 jours), cependant moins d'un quart sont respectés : 21,6% des entreprises payent leurs fournisseurs à la date d'échéance convenue, contre 23 % un an plus tôt. 12,4% présentent des retards supérieurs à 30 jours.

Cette relative stabilité des comportements de paiement masque néanmoins de très fortes disparités sectorielles. Sur un an, les retards de paiement ont crû de 1,7 jour dans les Services (18,6 jours), de 3,2 jours dans les Transports (24,3 jours), 3,8 jours dans le Bâtiment (21,4 jours) et de plus de 21 jours sur une seule année dans l'Immobilier (39,4 jours). A peu près stables dans l'Industrie (18,2 jours), ils baissent de 1,3 jour dans le Commerce de détail (18,2 jours), 1,4 jour dans le Commerce de gros (17,4 jours) et 3,5 jours dans l'Administration (19,1 jours).

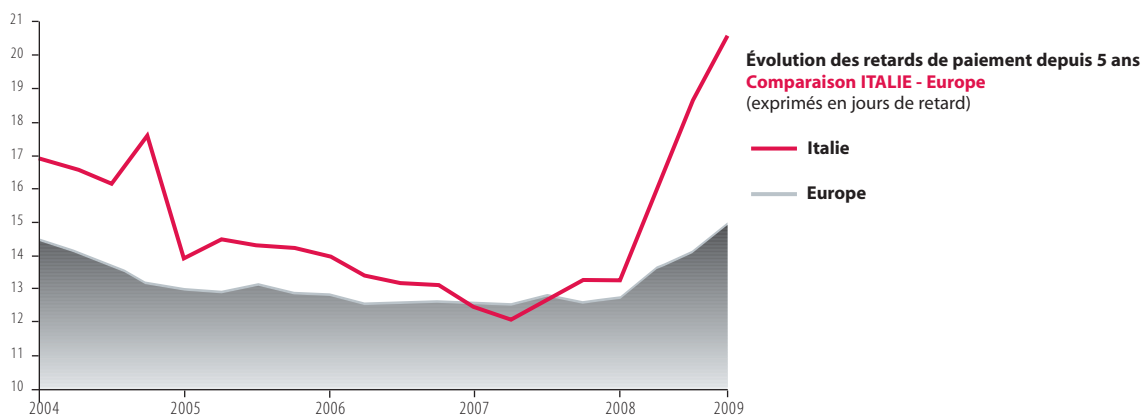


ITALIE

En très nette dégradation depuis le printemps 2008, les retards de paiement franchissent la barre des 20 jours. Jamais depuis 1995, les retards de paiement italiens n'avaient été aussi hauts : 20,6 jours fin 2008. En moyenne annuelle, ils demeurent en dessous des 20 jours (17,3 jours) grâce à un début d'année encore bon. C'est néanmoins 5 jours de plus qu'en 2007. Le retournement italien est brutal.

Cette dégradation rapide s'illustre par une plus forte proportion d'entreprises reportant leurs paiements de plus de 30 jours. Désormais, 13,4% des entreprises italiennes payent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours contre 8,5% en 2007. Dans un pays où les délais contractuels de 120 jours ne sont pas rares, ces longs retards peuvent gravement pénaliser les fournisseurs italiens mais aussi étrangers. 47,9% des entreprises italiennes respectent néanmoins la date d'échéance convenue ; elles étaient 50,1% un an plus tôt.

Toutes les activités sont mal orientées. Les plus marquées par ce retournement sont celles du Bâtiment et de l'Immobilier dont les retards dérapent de 12 jours en seulement un an. Le report moyen y est, respectivement, de 22,7 et 24 jours. Les comportements de paiement se dégradent de 7 jours et plus dans les Services (18,2 jours), l'Industrie (17,4 jours) et le Commerce de gros (20,7 jours). Le dérapage est de 4,9 jours dans le Commerce de détail (24,3 jours), 3,6 jours dans les Transports (18,8 jours) et 2,4 jours dans l'Administration (20,2 jours).

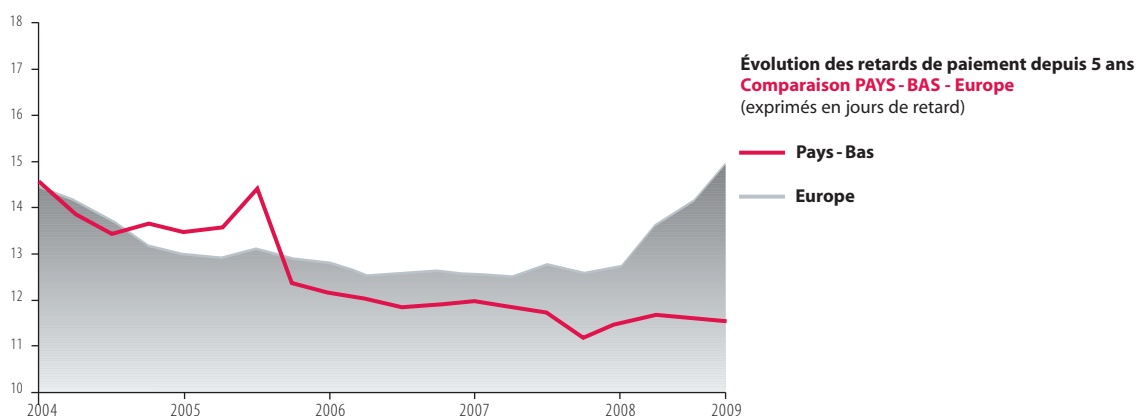


PAYS - BAS

Les entreprises néerlandaises demeurent parmi les plus vertueuses en Europe en matière de comportements de paiement. Les retards de paiements sont maîtrisés à moins de 12 jours depuis le printemps 2006. Les entreprises respectent davantage les échéances de règlement, et cela sur l'ensemble des activités. En moyenne sur l'année, les retards de paiement s'établissent à 11,6 jours contre 11,7 un an plus tôt.

38,7% des entreprises néerlandaises payent leurs fournisseurs à la date convenue, c'est 1% de plus qu'en 2007. Comme en France, seulement 5,6% diffèrent leurs paiements de plus de 30 jours. Ces ratios sont d'autant plus louables que les délais contractuels néerlandais sont compris entre 0 et 90 jours.

L'ensemble des activités confirme ces bonnes tendances. Les Pays-Bas affichent les retards de paiement les plus courts d'Europe dans l'Immobilier à 11,7 jours (contre 17,7 jours en moyenne européenne) et dans les Transports (12,8 jours contre 15,4 jours). Les reports de paiement sont contenus à moins de 10 jours dans le Commerce de détail (9,6 jours) et moins de 12 jours dans les Services (11,4 jours). Ils se maintiennent à moins de 13 jours dans les autres activités.

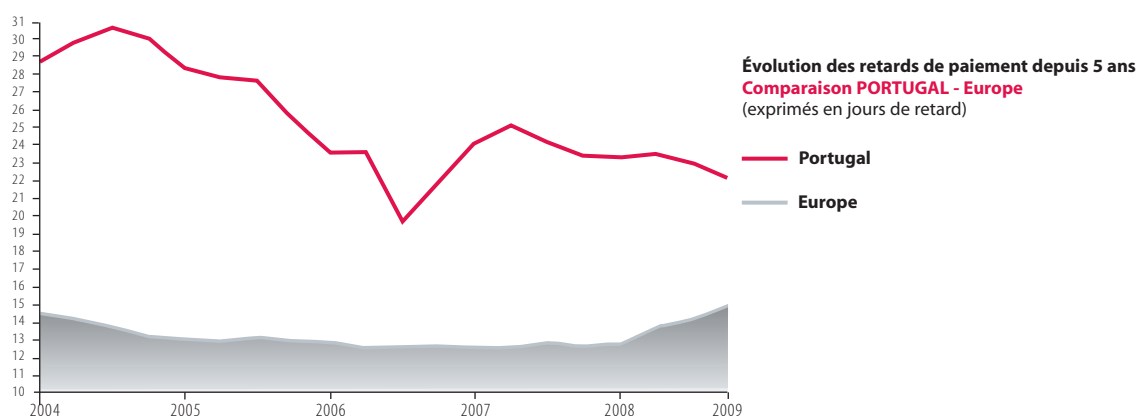


PORTUGAL

Les comportements de paiement des entreprises portugaises s'améliorent mais les retards de règlement demeurent les plus longs d'Europe. A 23 jours en moyenne annuelle en 2008 contre 24,1 en 2007, les retards de paiements portugais sont supérieurs de plus de 9 jours à la moyenne européenne.

22,4% des entreprises règlent leurs fournisseurs à la date d'échéance convenue. Ce ratio, encore bas, est pourtant supérieur de près de 7% à celui constaté un an plus tôt. Les retards importants demeurent nombreux : 5,7% des entreprises portugaises payent avec des reports supérieurs à 90 jours.

Sur un an les retards tendent à diminuer dans toutes les activités, exception faite de l'Immobilier, mais restent situés à des niveaux élevés. Dans ce secteur, les reports de règlement augmentent de 1,1 jour. Ils dépassent les 30 jours dans le Bâtiment et l'Administration, et les 20 jours dans tous les autres secteurs à l'exception des Services (18,2 jours).

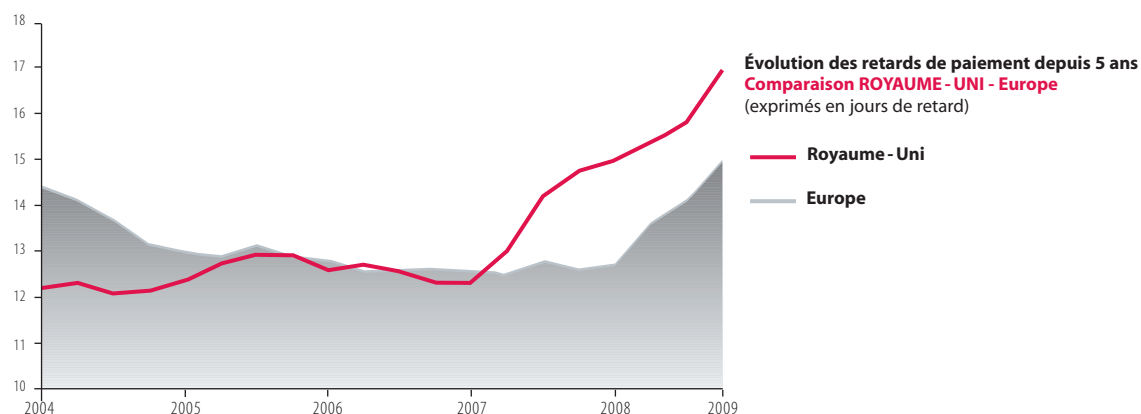


ROYAUME - UNI

Au Royaume-Uni, les comportements de paiement des entreprises poursuivent une dégradation entamée il y a 18 mois. Désormais, une entreprise sur dix paye ses fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours. Depuis le printemps 2007, les comportements de paiement des entreprises britanniques se dégradent régulièrement. A 17 jours à fin juin 2008, les retards de paiement sont à un niveau jamais approché depuis 1997. En moyenne annuelle, les retards se situent en 2008 à 15,8 jours contre 13,6 un an plus tôt.

L'allongement des délais se traduit par une plus forte proportion d'entreprises à régler leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours. Désormais, près d'une entreprise britannique sur dix (10,4%) décale ses paiements de plus de 30 jours ; elles étaient 7,7% il y a seulement un an. A contrario, elles ne sont plus que 30,4% à respecter la date d'échéance convenue, contre 33,6% en 2007.

Les comportements de paiement se dégradent dans toutes les activités. Sur un an, les dégradations les plus brutales sont constatées dans l'Immobilier (+ 3,6 jours à 20,4 jours) et les Transports (+ 2,8 jours à 17 jours). La dégradation est également sensible dans le Commerce (+ 2,6 jours), les Services (+ 2,2 jours), l'Industrie et l'Administration (+ 2 jours) et le Bâtiment (+ 1,4 jour).



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2008

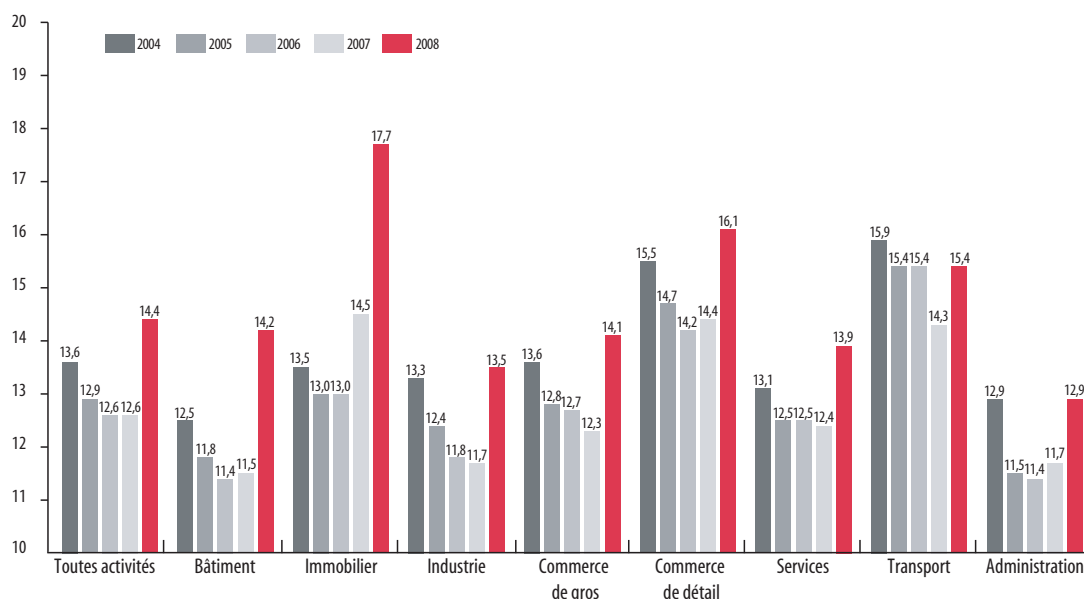
Par pays et par activité

Toutes activités
 Bâtiment
 Industrie
 Transport
 Commerce de gros
 Services
 Administration
 Détail
 Immobilier



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE SUR 5 ANS

aux 1^{ers} semestres 2004 à 2008



ADMINISTRATION

C'est dans l'Administration que les comportements de paiement sont les mieux orientés. Néanmoins, ils se dégradent fortement en Allemagne. La France montre l'exemple. Dans un contexte de crise qui frappe de plein fouet les entreprises, l'Administration en Europe semble mieux résister. Les retards de paiement y sont moins élevés que dans les autres activités. A 12,9 jours fin 2008, ils s'allongent néanmoins de 1,1 jour sur 12 mois.

Sur un an, le dérapage est important en Allemagne : les retards de paiement y ont augmenté de 9,4 jours à 18 jours. La dégradation est également sévère en Espagne (+ 4,4 jours à 23,9 jours).

L'Administration italienne reporte ses règlements de 20,2 jours (+ 2,4 jours). L'augmentation est également sensible au Royaume-Uni (+ 2 jours à 16,8 jours). Les retards de paiement des entreprises néerlandaises sont voisins de 12 jours en hausse de 1,3 jour.

Le Portugal reste le mauvais élève avec des retards de 30,2 jours malgré une amélioration de 5,3 jours sur un an.

L'Administration française montre l'exemple avec des retards de paiement stables de seulement 10,2 jours.

La proportion de longs retards tend aussi à croître. En moyenne à fin 2008, 7,5 % des administrations européennes payaient avec des retards supérieurs à 30 jours contre 6,3 % un an plus tôt. Là encore, le retournement allemand est très sensible. Désormais, plus d'une Administration sur dix (11,8 %) paye avec des retards de plus de 30 jours (4,9 % en 2007).

Ce taux augmente de plus de 7,7 % en Espagne (21,1 %), 3,6 % en Italie (16,8 %) et 1,9 % au Royaume-Uni (10,4 %).

BATIMENT

Les paiements se dégradent sensiblement dans le Bâtiment, particulièrement en Italie. La France se distingue de ses voisins européens. Les retards de paiement des entreprises européennes du Bâtiment s'allongent sévèrement. Ceux-ci ont augmenté de 2,7 jours sur un an. Ils sont désormais à 13,5 jours en moyenne.

En Italie, le retournement est particulièrement important. La dégradation est de 11,9 jours en seulement un an. Les retards italiens sont maintenant de 22,7 jours. Ils glissent également en Irlande de 3,8 jours à 21,4 jours, en Espagne de plus de 2,3 jours à 18,7 jours. En Allemagne, Belgique et au Royaume-Uni, les retards de paiement s'allongent de plus d'une journée à respectivement 13,1 jours, 11,8 jours et 14,9 jours. Aux Pays-Bas, les reports sont de 12,1 jours. Dans ce secteur, la France fait encore mieux que dans l'Administration. Les retards descendent (- 0,8 jour) en dessous de 10 jours (9,3).

8,7 % des entreprises européennes du Bâtiment payent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours contre 6,3 % un an plus tôt. Ce ratio est mal orienté dans la plupart des pays : en Italie (18,1 % soit + 10,9 %), Irlande (13,6 % soit + 4 %), Espagne (16,5 % soit + 3,3 %), Belgique (7,9 % soit + 2 %), Allemagne (7 % soit + 1,3 %), Royaume-Uni (7,3 % soit + 1 %). La France se démarque avec un taux de seulement 5,6 % (-0,4 %).

COMMERCE DE DÉTAIL

Les comportements de paiements des détaillants italiens et britanniques se dégradent fortement. Les retards de paiement augmentent de 1,8 jour sur un an dans le Commerce de détail. Ils se situent en moyenne en Europe à 16,1 jours.

En Italie la dégradation est très sévère. Les retards s'allongent de 4,9 jours sur un an et franchissent les 20 jours. Ils augmentent de 2,6 jours au Royaume-Uni et se situent désormais à 21,2 jours. Ils s'allongent de 1,4 jour en Belgique (14,8 jours) et en Allemagne (9,4 jours).

Les comportements de paiement sont stables aux Pays-Bas, où ils restent en dessous de 10 jours (9,6 jours), en France (12,2 jours), en Espagne (10,7 jours) et au Portugal (25,4 jours).

En Europe, plus d'un commerçant sur dix (12,2%) paye ses fournisseurs avec un retard de plus de 30 jours (10% en 2007).

18,7% des détaillants du Royaume-Uni règlent désormais leurs fournisseurs avec plus d'un mois de retard : c'est 3,6% de plus qu'à fin juin 2007 et supérieur au taux relevé au Portugal (16,5%).

En Italie la dégradation est plus brutale : 21,2% des commerçants italiens payent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours (15,6% un an plus tôt). La proportion des paiements tardifs est en revanche inférieure à 6% en France (5,9%), en Allemagne (5,6%) et aux Pays-Bas (5%).

COMMERCE DE GROS

Le durcissement des comportements de paiement dans le Commerce de gros est très marqué en Italie. Comme dans le Commerce de détail, l'allongement des retards de paiement dans le Commerce de gros est de 1,8 jour sur un an à 14,1 jours.

L'Allemagne s'inscrit sur une tendance voisine à +1,7 jour mais pour des retards moyens de 10,5 jours, les plus bas en Europe. L'Italie et le Royaume-Uni enregistrent des hausses plus sévères. Les retards de paiement ont augmenté de 7,6 jours en Italie où ils dépassent désormais les 20 jours (20,7 jours) proches de ceux du Portugal (21,4 jours). Ils s'allongent de 2,6 jours au Royaume-Uni à 16,3 jours.

Les comportements de paiement s'améliorent en revanche de 1,1 jour en Espagne (11,4 jours), tandis qu'ils sont stables à 12,1 jours en France.

La proportion de paiements tardifs supérieurs à 30 jours augmente de 1,9% en Europe à 8,7%. En Italie, ce taux augmente de 8,4% sur 12 mois à 17,1%, taux le plus élevé en Europe devant le Portugal (14,7%) et l'Irlande (12,2%). Les reports de plus de 30 jours sont également plus fréquents au Royaume-Uni (+2,4% à 9,9%).

C'est en France que ce taux est le plus faible à 5,3%, devant celui des Pays-Bas (5,9%) et de l'Allemagne (6%).

IMMOBILIER

Dans l'Immobilier, la dégradation des comportements de paiement des entreprises, observée depuis le printemps 2007, s'accélère encore. Très forte en Irlande et en Italie, elle est sensible dans tous les pays. A 17,7 jours en moyenne, l'Immobilier est le secteur en Europe où les retards de paiement sont les plus longs. C'est aussi celui où la dégradation est la plus rapide avec un allongement de 3,3 jours par rapport à fin 2007.

En Irlande, l'allongement des retards est très prononcé (+21,4 jours) portant le report moyen à près de 40 jours (39,4 jours). La hausse est également très forte en Italie (+12 jours) situant la moyenne des retards à 24 jours, niveau proche de celui de l'Espagne (24,6 jours +3 jours). La dégradation est de plus de 3 jours en Allemagne (13,6 jours) et au Royaume-Uni (20,4 jours). Elle est comprise entre 1 et 2 jours aux Pays-Bas (11,7 jours), en Belgique (15,3 jours), en France (15,6 jours) et au Portugal (21,3 jours).

13,6% des entreprises européennes règlent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 30 jours. Elles étaient 9,9% un an plus tôt. Cette proportion est de 30% en Irlande, 23,4% en Espagne et 20,6% en Italie. Elles sont environ 17% au Royaume-Uni (17,3%) et au Portugal (16,7%). Les taux sont plus raisonnables, compte tenu du contexte, en Belgique (10,8%), en France (9,3%), en Allemagne (8,4%) et aux Pays-Bas (5,6%).

INDUSTRIE

La dégradation des comportements de paiement des entreprises industrielles a été constante tout au long de l'année 2008. Le retard moyen observé dans l'Industrie est de 13,5 jours en hausse de 1,8 jour sur un an comme dans le Commerce. Les entreprises italiennes contribuent fortement à la dégradation moyenne de l'Europe. En Italie, le report de règlement moyen augmente de 7 jours à 17,4 jours niveau proche de celui calculé au Royaume-Uni (16,8 jours) où il se détériore de 2 jours. Le retard moyen est stable en France à 11,3 jours et aux Pays-Bas à 12,5. C'est en Allemagne qu'il est le plus bas à 9,3 jours mais en hausse de 1,1 jour sur un an.

Fin 2008, 8% des entreprises européennes règlent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours ; elles étaient 6,2% fin 2007. Elles sont 13,5% en Italie (+7%). Dans les autres pays les taux sont plus homogènes : 9,9% au Royaume-Uni, 7,7% en Espagne, 6,9% en Belgique, 5,3% aux Pays-Bas, 5% en Allemagne et seulement 4,6% en France.

SERVICES

Les comportements de paiement des entreprises de Services sont très variables selon les pays. Dans les Services, la dégradation est de 1,5 jour sur un an. Le retard moyen est ainsi de 13,9 jours. Toutefois, cette moyenne masque de fortes disparités en Europe. Les retards de paiement les plus longs sont constatés en Irlande (18,6 jours), au Portugal (18,2 jours) et en Italie (18,2 jours) mais dans ce dernier ils se dégradent de 7 jours.

Les reports de règlement se situent à 16,2 jours (+2,2 jours) au Royaume-Uni, 14,8 jours (-0,7 jour) en Espagne, 14 jours en Belgique (+0,8 jour), 13,1 jours en France (-0,2 jour), 11,4 jours aux Pays-Bas (+0,3 jour) et 10,4 jours en Allemagne (+1,1 jour). 8,7% des entreprises de Services règlent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours contre 7,1% un an plus tôt. Le taux le plus élevé est calculé en Italie (14,8% soit +7,5%) devant le Portugal (12,5%), l'Irlande (12,3%), l'Espagne (11,9%) et le Royaume-Uni (10,9%). La proportion de paiements de plus de 30 jours est davantage contenue en France (6,6%), Allemagne (5,8%) et aux Pays-Bas (5,6%).

TRANSPORT

Dans le sillage des autres secteurs, le Transport enregistre lui aussi une dégradation des comportements de paiement. Les retards de paiement des transporteurs européens augmentent de 1,1 jour sur un an et restent parmi les plus longs à 15,5 jours.

Les délais sont encore plus longs et dépassent les 20 jours en Irlande (24,3 jours), en Espagne (20,1 jours) et au Portugal (21 jours). Ils sont supérieurs à 17 jours au Royaume-Uni (17 jours), en Belgique (17,3 jours) et en Italie (18,8 jours).

Les retards de paiement les moins longs sont constatés aux Pays-Bas (12,8 jours), en France (13,3 jours) et en Allemagne (14,1 jours). Dans les pays où les reports sont les plus forts, la proportion de règlements différés de plus de 30 jours est également importante. En Europe, 9,7% des transporteurs payent ses fournisseurs au-delà de 30 jours après le terme convenu contre 8,5% un an plus tôt. La proportion est de 16,9% en Espagne (-0,8%), 16,7% en Irlande (+3,9%), 15,9% en Italie (+4,9%), 14,5% au Portugal (-0,5%), 11,7% en Belgique (+3,2%), 11,5% au Royaume-Uni (+2,8%). Ils moins d'un sur dix en Allemagne (8,3%), aux Pays-Bas (6,4%) et 6,2% en France.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous).

LE PROGRAMME DUNTRADE, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA REALITE DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis 45 ans aux Etats-Unis et près de 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

Le poids des retards de paiement sur les trésoreries et leur effet en terme de défaillances sont clairs. L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, et le seuil des 30 jours de retard a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

